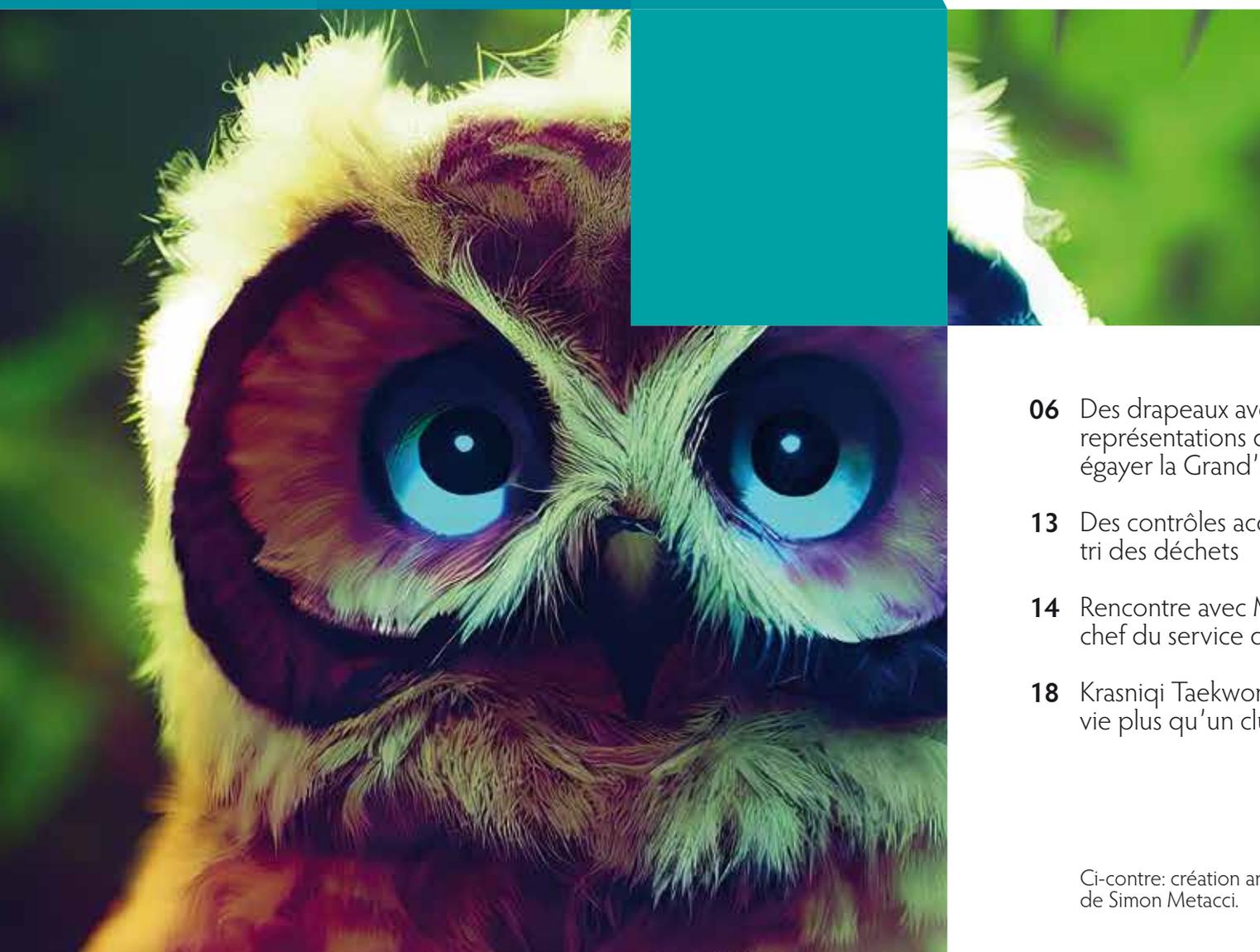


# Ville neuve

INFO PRINTEMPS 23 ■ 16



- 06** Des drapeaux avec des représentations d'œuvres d'art pour égayer la Grand'Rue
- 13** Des contrôles accrus en matière de tri des déchets
- 14** Rencontre avec Martin von der Aa, chef du service des forêts et alpages
- 18** Krasniqi Taekwondo, une école de vie plus qu'un club

Ci-contre: création artistique de Simon Metacci.

# ÉDITORIAL

## Des citoyens pas en manque d'énergie



Chères Villeneuvoises,  
Chers Villeneuvois,

À l'heure où j'écris ces lignes, il est désormais plus que probable que nous n'aurons pas à subir des délestages en matière d'électricité ou de gaz. Différents facteurs expliquent cette bonne nouvelle, parmi lesquels un hiver relativement doux mais aussi les efforts des entreprises et des privés pour limiter leur consommation.

Sur le plan villeneuvois, l'on constate d'ailleurs une prise de conscience de la nécessité d'économiser nos ressources et de passer aux énergies renouvelables. Preuve en est, pour ne prendre que cet exemple, l'augmentation du nombre de demandes d'autorisation pour des panneaux photovoltaïques ou des pompes à chaleur. Si vous y songez, profitez de cette édition pour redécouvrir les subventions communales auxquelles vous avez droit.

Mais il y a une autre énergie que je souhaite également mettre en lumière, c'est celle des citoyennes et des citoyens villeneuvois qui rayonnent par leur engagement, leur talent et leur dynamisme. Découvrez quelques-uns d'entre eux au fil de ce numéro de printemps: artistes, bénévoles, collaborateurs, sportifs. Qu'ils en soient ici chaleureusement félicités !

À l'aube des beaux jours, je vous laisse avec ce mot d'enfant : « Le printemps, c'est quand la neige fond et qu'elle repousse en gazon ! ».

Corinne Ingold, Syndique

### Impressum

Parution :  
4x par an

Édition :  
Commune de Villeneuve

Comité de rédaction :  
Corinne Ingold, Syndique,  
Chantal Bugnard,  
secrétaire municipale  
adjointe,  
Charles-Henri Pilet,  
président du Conseil  
communal, Marlène Nerini,  
mncommunication.ch

Photographies :  
Commune de Villeneuve,  
José Crespo

Graphisme :  
Bart Design, Lionel Crittin

Impression :  
CDS Imprimerie SA

Tirage :  
3'000 exemplaires

# ÉNERGIE

## Les Villeneuvois toujours plus enclins à se mettre au vert



POSE DE PANNEAUX SOLAIRES OU INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR : LES DEMANDES DE PARTICULIERS POUR DES SUBVENTIONS COMMUNALES ONT NETTEMENT AUGMENTÉ L'AN DERNIER.

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il y a vraiment une volonté de la part de la population de recourir toujours plus aux énergies renouvelables, ce qui est très réjouissant », relève Léonard Studer, municipal en charge de l'Énergie. Pour rappel, la Municipalité a mis sur pied en 2016 un fonds de soutien aux énergies renouvelables, à l'éclairage public, à l'efficacité énergétique et au développement durable. L'objectif, comme son nom, l'indique : permettre aux particuliers comme aux entreprises de bénéficier de subventions en lien avec le développement durable, dans des domaines faisant déjà l'objet de soutiens cantonaux. Alimenté par une taxe de 0,4 ct/kWh prélevée sur la consommation électrique de chaque ménage et de

chaque entreprise, ce fonds est par ailleurs utilisé pour moitié pour la réalisation de projets communaux.

### 28 demandes en 2022

L'an dernier, les services communaux ont enregistré un total de 28 demandes liées à ce fonds, soit 13 de plus qu'en 2021. Une hausse qui s'explique en partie par le contexte de pénurie d'énergie et par la forte baisse du prix des panneaux solaires ces dix dernières années. À titre de comparaison, en 2016, année de la création du fonds, seules six demandes avaient été enregistrées, signe d'une nette progression. Effectuées en majorité par des particuliers, celles-ci ont trait à la pose d'installations photovoltaïques et de pompes à chaleur en premier lieu, et en second lieu, à l'achat de

bornes de recharge pour les voitures électriques. « Il est toutefois également possible de recourir à ce fonds pour des projets en lien avec l'efficacité énergétique comme l'isolation thermique de son bâtiment », précise encore l'élu.

### Montant du fonds pour l'heure suffisant

Si le recours à ces subventions est aujourd'hui beaucoup plus important qu'il y a sept ans, le montant octroyé dans le cadre du fonds suffit-il encore à répondre aux demandes ?

« Les premières années, nous avions de la peine à dépenser les quelque 60'000 francs prévus à cet effet, indique Léonard Studer. Maintenant, c'est le cas. Nous avons atteint un équilibre entre les requêtes qui nous sont faites et les soutiens financiers à disposition. Si l'augmentation devait se confirmer ces prochaines années, il n'est toutefois pas impossible que nous devions prendre une décision : soit augmenter la taxe prélevée sur la consommation d'électricité, soit limiter l'octroi des



subventions. Nous pourrions aussi l'augmenter via le budget. Mais pour l'heure, nous n'en sommes pas encore là. » Pour tous renseignements, s'adresser au bureau technique de Villeneuve : 021 967 07 47 ou par mail : [bt@villeneuve.ch](mailto:bt@villeneuve.ch)

### Fonds communal d'encouragement aux énergies renouvelables et à l'environnement :

Année	Nbre de demandes
2016	6
2017	7
2018	8
2019	10
2020	14
2021	15
2022	28
2023	déjà 10 à ce jour.

### Passer au vélo électrique ?

La Municipalité propose une subvention de 300 francs aux personnes qui souhaitent s'équiper d'un deux-roues électrique, scooter ou vélo (maximum 20 par année).

[www.villeneuve.ch](http://www.villeneuve.ch)

# EN BREF

## Donner une seconde vie aux objets du quotidien

Mis sur pied par l'Entraide familiale de Villeneuve et Plaine du Rhône, le prochain Repair Café aura lieu le samedi 13 mai de 9h00 à 14h00, à la Place des anciennes casernes à Villeneuve (intérieur en cas de pluie). Des bénévoles seront présents toute la journée pour réparer vos objets endommagés (lunettes, guirlandes de Noël, petits appareils électriques ou électroniques) et réviser vos vélos, grâce à une collaboration avec Pro

Vélo Riviera. Si le service se veut gratuit, une inscription est recommandée au 079 732 06 43 ou par mail : myriam.pythoud@hotmail.fr. L'événement s'accompagne également d'un marché gratuit, où il est possible d'apporter les objets dont vous n'avez plus l'utilité et/ou d'emporter avec vous un bien qui vous intéresse, sans excès.

## Contribuer au maintien des personnes à domicile

L'Entraide Familiale de Villeneuve et Plaine du Rhône recrute des bénévoles pour la livraison de repas chauds à domicile, une semaine sur trois ou selon disponibilités. Les horaires sont les suivants : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Un permis de conduire et un véhicule sont nécessaires. Entrée en fonction : de suite ou à convenir. Pour tous renseignements complémentaires : Martine Schmahl, 079 776 13 61.

## Aujourd'hui, la retraite se prépare !

Que vous ayez 45, 55 ou 60 ans, évitez les mauvaises surprises. Depuis plus de 35 ans, l'ARPR, l'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite, propose des formations de préparation adaptées à l'âge et aux besoins des participants. Les inscriptions aux cours 2023 sont ouvertes. Plus d'informations sur le site : [www.arpr.ch](http://www.arpr.ch). L'association est soutenue par de nombreuses entreprises et les communes de la Riviera.



# ÉVÈNEMENT

## Des œuvres d'art, le nez en l'air

DES DRAPEAUX AVEC DES PEINTURES OU DES DESSINS D'ARTISTES POUR ORNER LA GRAND'RUE DE VILLENEUVE. C'EST LE PROJET MIS SUR PIED PAR DEUX ARTISTES VILLENEUVOISES, STÉPHANIE STRAPPAZZON ET NICOLE LOSEY JUCHLI.



Les œuvres choisies remplaceront les traditionnels drapeaux aux couleurs des communes du district.

Dès le 5 avril et jusqu'au 5 novembre prochain, tout un chacun aura loisir de se promener dans l'artère principale du village à la découverte de représentations d'œuvres d'art. Celles-ci seront en effet suspendues à l'endroit même où l'on retrouve traditionnellement les étendards aux couleurs des communes du district, à l'occasion d'une exposition intitulée Nez en l'air. « L'idée de remplacer ces drapeaux m'est venue il y a deux ans, explique Stéphanie Strappazzon, qui gère un atelier de dessin dans la Grand'Rue. Je l'ai laissée de côté et puis un jour, je suis tombée sur une représentation de tableau imprimée sur une oriflamme. Je me suis dit, et pourquoi ne pas imaginer quelque chose de semblable à Villeneuve ? »

### Mise en place

Pour mener à bien son idée, Stéphanie Strappazzon fait appel à Nicole Losey Juchli, artiste peintre amateur et enseignante à la retraite, qui habite le quartier de la Grand'Rue. En avril 2022, les deux femmes soumettent leur proposition à la Municipalité, dans

le cadre des rencontres avec la population, organisées tous les premiers lundis du mois au Jardin Médiéval à la belle saison (voir encadré page 8). « Nous avons tout de suite été séduits par le concept et les avons encouragées à aller de l'avant, relate Léonard Studer, municipal en charge de la culture. C'est une belle façon d'animer notre grande rue et une manière originale de mettre en valeur les artistes de notre région. » Fortes du soutien de la commune, elles se mettent alors à réfléchir aux aspects concrets et aux difficultés techniques d'un tel projet. « La qualité du support destiné à accueillir les créations artistiques était très importante. Nous avons notamment fait quelques essais avec des drapeaux commandés sur internet mais cela n'a pas été concluant. Au final, nous avons pris contact avec la société Heimgartner Drapeaux SA, laquelle s'occupe déjà de réaliser des étendards pour la commune. Le but était d'avoir un résultat de la meilleure qualité possible », relève Nicole Losey Juchli.

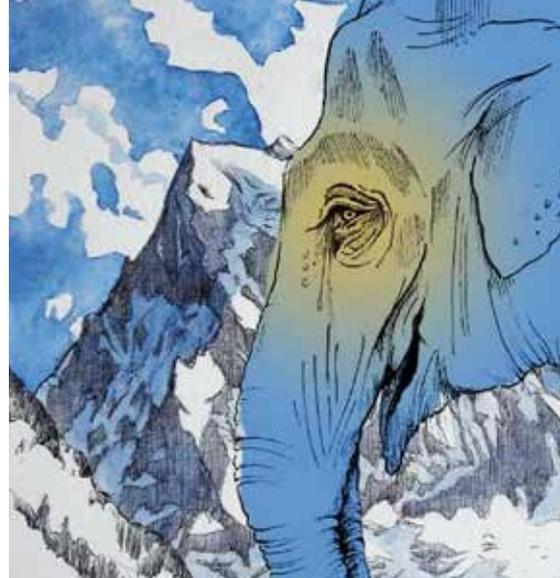
### Artistes amateurs et professionnels

En ce qui concerne les productions qui figureront sur les drapeaux (d'une dimension de 1m20 sur 1m20), les deux femmes se sont adressées à 15 artistes, principalement domiciliés entre Villeneuve et Lausanne et dont le travail pouvait correspondre au résultat recherché. Certains d'entre eux ont pris part à la Montreux Art Gallery - Françoise Vetterli Charbaux a même remporté le premier prix – tandis que d'autres exercent à titre amateur.

« Nous avons choisi de ne pas imposer de thème, explique Stéphanie Strapazzon. Ce sont eux qui nous ont fait des propositions ». À la clé : une sélection de peintures figuratives et abstraites, des aquarelles ou encore des dessins digitaux, lesquels se succéderont tous les 50 mètres. « Il nous tarde de voir le résultat une fois les œuvres suspendues », ajoute Nicole Losey Juchli.

À noter qu'un flyer, disponible au point i et auprès de tous les commerçants et artisans locaux,

accompagnera l'exposition, comprenant les coordonnées des auteurs des créations artistiques. Des affiches seront également réalisées pour l'occasion, de même qu'un site internet propre au projet : [www.nez-en-l-air.ch](http://www.nez-en-l-air.ch). À vos agendas : la date du vernissage est déjà fixée. Celui-ci aura lieu le 5 mai prochain, dans le cadre du First Friday.



Pouquitousse (alias Fabienne Moret), Vevey



Émilie Truchet, Villeneuve

Olha Lyanh, Saint-Légier-La Chiésaz



### Liste des artistes exposés :

01. Nicole Losey	Villeneuve
02. Karl Lauer	Villeneuve
03. Émilie Truchet	Villeneuve
04. Raphaël Conrad	Villeneuve
05. Jenny Corboz	Villeneuve
06. Enrico Dasseto	Villeneuve
07. Harry Kohler	Villeneuve
08. Roland Pellet	Villeneuve
09. Pouquitousse (alias Fabienne Moret)	Vevey
10. Isabelle Garbani	Étagnières
11. Catherine Baehler	Mex
12. Agnes Skipper	Bâle
13. Olha Lyanh	Saint-Légier-La Chiésaz
14. Françoise Vetterli Charbaux	Les Monts-de-Corsier
15. Simon Metacci	Suède (Stockholm)



Stéphanie Strappazon et Nicole Losey Juchli se réjouissent de voir prochainement les 30 drapeaux d'artistes orner la Grand'Rue.

### Rencontre informelle avec la Municipalité

La Municipalité se tient à disposition de la population tous les premiers lundis du mois de 18h00 à 19h30 au Jardin Médiéval (d'avril à septembre), et au carnotzet de la Maison de Ville (d'octobre à mars).

L'occasion d'échanger avec les élus, de poser des questions ou transmettre des idées de projets, le tout dans une ambiance conviviale. Aucune inscription n'est demandée au préalable.

### Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro, à l'intérieur de l'article consacré à Charles-Henri Pilet, nouveau président du Conseil communal. Ce dernier n'a pas été président de la Commission des finances jusqu'en juin 2022 comme indiqué, mais membre de la Commission des finances. La présidence étant occupée par M. Nicolas Riesen. Toutes nos excuses également à Josiane Bellini, laquelle ne figurait pas dans la liste des bénévoles qui conduisent le minibus pour les aînés des hauts de Villeneuve et qui ont, pour cela, reçu les Mérites Villeneuvois.

# ANNIVERSAIRE

## Déjà 20 ans de collaboration pour le triage forestier de Villeneuve-Veytaux



L'équipe des forestiers de Villeneuve-Veytaux au complet:  
1) D. Rezzonico, 2) E. Borloz,  
3) M. Gilliard, 4) J. Rossier,  
5) M.-H. Reymond, 6) C. Jaccoud,  
7) R. Schneider, 8) M. von der Aa,  
9) K. Glardon, 10) G. Baumgartner.

LA COLLABORATION ENTRE LES ÉQUIPES FORESTIÈRES DE VILLENEUVE-VEYTAUX SOUFFLE CETTE ANNÉE SES 20 BOUGIES. POUR L'OCCASION, LE TRIAGE ENTEND METTRE SUR PIED UN CERTAIN NOMBRE DE MANIFESTATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. PASSAGE EN REVUE.

Les communes de Villeneuve et de Veytaux bénéficient d'un seul et même service forestier depuis 2003. Elles ont signé une convention de collaboration en ce sens. Leur objectif: gagner en efficacité grâce à une rationalisation des effectifs, de l'outillage et des locaux. Autre but visé : améliorer la formation des apprentis grâce à une direction commune.

### Une équipe des forêts multifonctionnelle

Si cette équipe des forêts se distingue d'une autre entreprise forestière, c'est bien par la diversité de ses activités sur les deux territoires communaux. Celles-ci sont : l'entretien du patrimoine forestier, l'abattage et la coupe d'arbres (6'000 m<sup>3</sup> par année en collaboration avec des entreprises), les plantations, les soins à la

jeune forêt, la production de bois de feu pour les habitants des deux communes, l'entretien des filets contre les chutes de pierre, la conservation des sentiers pédestres (quelque 60 kilomètres dont un parcours vita), l'entretien des 11 refuges forestiers et des chalets et alpages notamment, l'entretien des châtaigneraies communales. À côté de cela, le personnel forestier joue un rôle en matière d'éducation à l'environnement en accueillant plusieurs fois par année des écoles pour des cours de sensibilisation ou pour les faire participer à la plantation d'arbres.

### En cas de mauvais temps

À l'heure actuelle, 10 collaborateurs œuvrent au sein du triage, placé sous la responsabilité du



Les forestiers-bûcherons ont pour tâche notamment l'entretien des forêts et la coupe de bois.

garde forestier Martin von der Aa. Il s'agit, en plus du garde forestier, d'un contremaître, de six forestiers-bûcherons et de deux apprentis. Lorsque les conditions météorologiques ne sont pas au rendez-vous, l'équipe forestière concentre ses activités sur l'entretien de l'outillage et du matériel, sur l'entretien et le contrôle des routes forestières (débouchage des grilles et fossés pour éviter les débordements d'eau et freiner l'érosion), ainsi que sur la surveillance des cours d'eau. Les collaborateurs effectuent également certains travaux, dont la réalisation d'ouvrages en bois pour les parcs et jardins (bancs, tables, tavillons pour la réfection des toits). Ils fournissent des matériaux pour les sociétés locales et les manifestations.

### Présence dans la vie des communes et manifestations à venir

Plusieurs manifestations sont prévues tout au long de l'année afin de fêter cet anniversaire et de mieux faire connaître le service auprès de la population (il sera aussi

possible d'aller à la rencontre des forestiers). Dans les événements proches, l'équipe sera présente le 13 mai prochain lors de la Nuit des Musées au Château de Chillon. Au programme: feu et cervelas dans la cour du château. Des animations seront mises sur pied lors de l'inauguration de la nouvelle route Villeneuve-Sonchaux cet été et lors de la Biennale de sculpture 2023 en août. À la fin de l'année également, les forestiers-bûcherons offriront le thé lors des traditionnels Feux de l'Avent, organisés à la plage des Marines par la paroisse protestante de Villeneuve-Haut-Lac. Ils envisagent enfin de procéder à une vente de sapins de Noël.



“ Nous sommes très heureux de posséder notre propre équipe forestière intercommunale. Contrairement à une entreprise privée, nos forestiers-bûcherons sont proches de la population. Que les gens puissent connaître les personnes qui s'occupent de notre forêt, je trouve cela génial. ”

Christine Chevalley,  
Syndique de Veytaux



“ Merci à l'équipe du Triage forestier ainsi qu'aux deux Municipaux en charge, MM. Pythoud et Rinaldi, pour leur engagement à faire vivre et à entretenir avec soin les quelque 1'500 hectares de forêts chers au coeur des Villeneuvois et des Veytausiens. ”

Corine Ingold,  
Syndique de Villeneuve



L'équipe collabore, dans ses travaux, avec des entreprises privées.



## Le triage forestier de Villeneuve-Veytaux en chiffres :

Nbre de collaborateurs :	10
Surface forestière communale à gérer :	1445 hectares (Villeneuve : 993 ha, Veytaux : 434 ha, Chillon : 18 ha) Ajouter à cela encore 183 ha de forêts de propriétaires privés
Accroissement de la forêt :	6'275 m3/an
Coupe de bois :	6'000 m3/an
Réserve forestière :	185 ha
Sentiers pédestres :	environ 60 km

### Des forêts multifonctionnelles au service de la population :

Le travail effectué quotidiennement par le triage forestier de Villeneuve-Veytaux vise à permettre à la forêt de remplir ses cinq fonctions principales :

1. La protection contre les dangers naturels (avalanches, chutes de pierre, glissement de terrain, laves torrentielles...)
2. La conservation et la protection de la biodiversité (environ 70 % de la faune et la flore de notre pays habite en forêt et nécessite de la préservation et de l'entretien de biotopes)
3. La fonction économique (production de bois de construction et de bois de feu...)
4. La fonction sociale (accueil des visiteurs, randonnée, pique-nique...)
5. La fonction paysagère (préservation de la structure et de l'harmonie paysagère)

# TRI DES DÉCHETS

## D'une pierre trois coups !

EN ARVEL, LE PROJET DE NOUVELLE DÉCHETTERIE- RECYCLERIE CONNAÎT QUELQUES CHANGEMENTS.



La future déchetterie-recyclerie prendra place en Arvel, à proximité de Gétaz-Miauton.

Pour rappel, la Municipalité prévoit de construire un nouveau centre de tri en Arvel, à proximité de Gétaz-Miauton, sur un terrain aujourd'hui utilisé par le service des forêts et le service de la voirie pour le stockage de matériaux. À l'origine, le projet prévoyait l'installation de plusieurs bennes pour la récolte des déchets, la conservation en l'état de la partie du bâtiment occupée par l'équipe forestière (un tiers de la surface totale), quelques aménagements intérieurs au niveau des locaux utilisés par la voirie (deux tiers de la

surface totale) et une transformation qui se limitait aux parois existantes.

### Service forestier aux Paquays

Depuis 2021, de nouveaux éléments sont apparus, lesquels ont poussé la Municipalité à faire évoluer son projet et à demander au Conseil communal un crédit d'études complémentaire. L'exécutif a souhaité examiner l'installation d'un vestiaire avec douches à l'intérieur du bâtiment, pour améliorer le confort et les conditions de travail du personnel de voirie. Lors de la première

étude du projet, un rapport d'expertise a soulevé la nécessité d'assainir et de remettre aux normes l'édifice. Des problèmes ont également été relevés quant à l'utilisation des locaux actuels par le service des forêts (conditions de stockage peu adéquates, exigüité des locaux, manque de sécurité, absence de douches, etc.). Des solutions se sont alors présentées d'elles-mêmes. « Durant cette période, l'État de Vaud nous a approchés afin de créer une place de stockage du bois régionale, l'emplacement pressenti étant une parcelle communale située en face du centre des Paquays. C'est à ce moment-là que nous avons réfléchi à déplacer sur ce terrain le service des forêts, ainsi que notre propre dépôt de bois, afin d'avoir un site spécifiquement consacré aux forêts », commente le municipal Dominique Pythoud.

### Un site dédié uniquement au tri

Autre concours de circonstances : la nécessité pour la Municipalité de trouver un nouvel emplacement pour le garde-meuble communal. Ce dernier est aujourd'hui situé dans un ancien dépôt racheté par l'armée, en Jaquetan, sur la rive droite de l'Eau-Froide. Or, ainsi que le souhaite le canton,

une partie du lit du cours d'eau sera revitalisée à cet endroit. « Nous trouvons logique de déménager ce garde-meuble communal dans le bâtiment de la future déchetterie-recyclerie en lieu et place du service des forêts, toujours dans cette idée de créer un lieu entièrement dédié au tri et à la gestion des déchets. » À terme, la volonté de l'exécutif est la suivante : regrouper les différents services dans des sites clairement distincts et facilement identifiables : la déchetterie en Arvel, la voirie aux Saviez et les forêts au centre des Paquays. « Pour des questions pratiques et économiques », relève encore l'élu.

### Vote d'un crédit d'études

Le Conseil communal doit encore donner son aval à l'octroi d'un crédit d'études complémentaire de l'ordre de 66'0000 francs pour remettre aux normes le bâtiment en matière de sécurité-incendie et en matière d'électricité, et l'envisager sous l'angle de ces nouveaux éléments. À noter que l'édifice ne sera pas chauffé entièrement mais uniquement au niveau du local qui servira de bureau d'exploitation et de local sanitaire pour le personnel de la voirie.

# TRI DES DÉCHETS

## Une surveillance accrue !

TROP DE SACS NON OFFICIELS ET DÉCHETS INAPPROPRIÉS FINISSENT DANS LES CONTENEURS DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX DIFFÉRENTS ÉCOPOINTS PLACÉS SUR LE TERRITOIRE VILLENEUVOIS. À LA CLÉ POUR LA COMMUNE : UNE PERTE ÉVALUÉE ENTRE 5'000 ET 6'000 FRANCS POUR 2022, SUR LA RÉTROCESSION PROVENANT DE LA VENTE DES SACS BLANCS.

Pour avoir droit à une redistribution complète des revenus liés à la vente des sacs taxés, la commune doit pouvoir justifier d'un taux de fraude inférieur à 3 % au moment de l'élimination de ses déchets à la SATOM. On entend par fraude, tout ce qui se trouve dans les conteneurs à ordures ménagères et qui n'est pas un sac officiel : sacs noirs ou encore déchets jetés pêle-mêle dans des moloks (les détritrus déposés en dehors des conteneurs ne sont pas pris en compte). Effectué par les services communaux concernés, un contrôle en ce sens a lieu au minimum une fois par année dans les divers points de collecte villeneuvois.

**Taux de fraude supérieur**  
Réalisée en décembre 2022, la dernière inspection a fait état d'un

taux de fraude de 4.6 %, soit de 1.6 % supérieur à la proportion définie par GEDE Chablais VD, l'organisme qui gère la redistribution aux communes partenaires du produit des sacs taxés vendus sur tout le périmètre. La commune court ainsi le risque de se voir pénalisée, en recevant un montant inférieur à ce qu'elle touche habituellement pour couvrir les frais de gestion des déchets dont elle a la charge. « Pour 2022, cela représente un manque à gagner de 5'000 à 6'000 francs, déplore Dominique Pythoud, municipal en charge des travaux et des déchets. Au final, il s'agit de la collectivité qui supporte le coût de ces incivilités. »

**Davantage d'inspections**  
La Municipalité entend prendre des mesures afin de corriger le tir. C'est

ainsi que les contrôles aux écopoints et les inspections des sacs non officiels seront intensifiés. « L'idée est de chercher des indices qui nous permettent d'identifier les personnes qui ne jouent pas le jeu », poursuit l'él. Pour rappel, les contrevenants doivent s'acquitter d'une amende de 150 francs par cas lorsqu'ils sont dénoncés. En cas de récidive, ce montant est doublé. Dominique Pythoud en appelle à la solidarité, afin d'éviter de reporter les coûts d'une mauvaise élimination des détritrus sur l'ensemble de la population.



Une meilleure surveillance sera mise en place afin de réduire le nombre de sacs non officiels et de déchets inappropriés dans les conteneurs à ordures ménagères.

### Déménagement de la Sécurité publique

Le guichet de la Sécurité publique de Villeneuve est actuellement fermé en raison de travaux. Les collaborateurs de la sécurité publique sont désormais à votre disposition dans les locaux de l'administration communale, Grand'Rue 1, 1er étage. La direction de police vous remercie pour votre compréhension.

# PORTRAIT

## « Mon voilier à moi ? Mon cabanon dans le Vallon de la Tinière »

SUITE DE NOTRE SÉRIE DE PORTRAITS CONSACRÉS AU PERSONNEL DE NOTRE COMMUNE. DANS CETTE ÉDITION, RENCONTRE AVEC MARTIN VON DER AA, 50 ANS, CHEF DU SERVICE DES FORÊTS ET ALPAGES, AINSI QUE GARDE FORESTIER DU TRIAGE FORESTIER DE VILLENEUVE-VEYTAUX.



Originaire de la Tour-de-Peilz, c'est vers l'âge de quatre ans que Martin von der Aa s'installe avec ses parents à Villeneuve. À ce moment-là, son amour pour la nature est déjà bien présent. « J'avais des grands-parents paysans et vigneron, c'était dans mes gênes, sourit-il. J'ai encore développé cela en faisant du scoutisme à Aigle quand j'étais adolescent. » Son père, typographe à Villeneuve est également pêcheur professionnel. « J'allais souvent lui donner un coup de main. Après l'école obligatoire, j'ai effectué un apprentissage de dessinateur en bâtiment. Avec mon papa, on allait lever les nasses très tôt le matin. Je me souviens que lorsque j'arrivais au travail, j'avais les doigts gonflés à cause du froid. Je ne pouvais pas dessiner. Si j'adorais aller à la pêche, je suis pourtant allergique au poisson depuis toujours. Le comble. »

### De dessinateur à bûcheron

Alors que ses parents rêvent de le voir embrasser une carrière d'architecte, le jeune Martin en décide autrement. Au lieu de poursuivre sur cette voie, il effectue un stage comme forestier-bûcheron. « C'était aux Plans-sur-Bex et il neigeait. Mes parents étaient sûrs que ça me découragerait mais au contraire, j'ai adoré. J'avais besoin de bouger et d'être en plein air. À 19 ans, j'avais de l'énergie à revendre. ». Il trouve par la suite une place d'apprentissage comme forestier-bûcheron à la Commune de Pully. C'est dans ces années-là qu'il développe une autre et très importante passion. « À 17 ans, mon papa et ma maman m'ont offert un voyage organisé par un centre de jeunes de la région. On était une soixantaine d'adolescents. Le but, c'était de partir résoudre des énigmes dans

plusieurs villes d'Europe, en train, et avec un budget limité. Cela a été pour moi une révélation. J'ai découvert la liberté, plein de personnes et de paysages différents. Depuis, je n'ai jamais arrêté de voyager dans le monde entier. » Autre excursion qui le marquera à jamais : l'ascension du Cervin avec un guide le jour de ses 20 ans, une surprise concoctée par ses parents pour son anniversaire.

### Lothar

Une fois son CFC de forestier-bûcheron en poche, Martin von der Aa effectue encore un brevet de contremaître forestier en cours d'emploi, jusqu'en 1997, avant de retourner aux études et réaliser sa formation de garde forestier, à Lyss, dans le canton de Berne. Une école supérieure qu'il terminera en 2000, juste après que l'ouragan Lothar ait balayé la Suisse, emportant avec lui des milliers d'hectares de forêt. « Les entreprises forestières et les propriétaires de forêt cherchaient du monde tant il y avait d'arbres qui étaient tombés, se souvient-il. À ce

moment-là, on prévoyait de partir avec un copain faire la traversée de l'Afrique mais on a annulé. L'association forestière vaudoise et du Bas-Valais est venue me chercher pour créer des lieux de stockage et d'arrosage des bois renversés par Lothar. Cela a duré six mois. Je ne pouvais pas refuser. » C'est également durant cette période qu'il rencontre Sylvie, sa future femme, « sur le chemin du travail, le long de la Tour-Rouge à Villeneuve ». Elle qui partage sa passion pour les voyages et avec laquelle il aura trois enfants, aujourd'hui âgés de 13, 15 et 17 ans.

### Engagement à Villeneuve

Une fois son travail en lien avec Lothar terminé, Martin von der Aa trouve un emploi fixe comme garde forestier aux Diablerets où il déménage avec Sylvie. Après une année, il apprend à sa grande surprise la démission du garde forestier du triage Veytaux-Villeneuve de l'époque. C'était en 2001. « Je ne m'attendais pas à cela. J'ai donc postulé. Je ne pense vraiment pas

avoir été bon à l'entretien. J'étais sous pression. L'enjeu était colossal pour moi. Depuis enfant, je parcourais ces forêts. Pouvoir les gérer et m'en occuper, c'était l'instant T à ne pas manquer, l'alignement des planètes. Et finalement, j'ai été pris. ». Toujours dans cette envie de mettre à profit ses connaissances du terrain, en 2010, il entre au comité du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et prend part au Secours alpin suisse section Leysin. Il y a aussi un projet qui lui a tenu à cœur: la revitalisation de la châtaigneraie de Villeneuve en 2012 - il est actuellement vice-président de l'association des propriétaires. Ce qu'il apprécie particulièrement aujourd'hui dans son métier, c'est le développement des différentes fonctions de la forêt, notamment ce qui a trait à la biodiversité et à la préservation du patrimoine forestier et alpestre. « Ce sont des notions qui me parlent beaucoup. On a entrepris des projets magnifiques comme la réfection de tous les refuges forestiers des Communes de Veytaux et

Villeneuve l'an passé. On a augmenté aussi l'entretien des forêts de protection et favorisé des endroits propices au développement de la faune et la flore. C'est passionnant. »

### « Je me réalise dans mon boulot »

Lorsqu'il regarde en arrière, une chose est sûre : il ne regrette pas d'avoir quitté son emploi de dessinateur en bâtiment. « Cela me sert quand même aujourd'hui. J'ai souvent utilisé mes compétences en dessin dans mon travail, que cela soit pour des plans dans le cadre de la rénovation de refuges par exemple ou dans l'entretien de nos chalets d'alpage. » Lorsqu'il n'est pas en forêt ou en voyage, lui arrive-t-il de s'adonner à d'autres loisirs ? « J'ai un cabanon dans le Vallon de la Tinière, avec une parcelle de forêt. C'est mon voilier à moi, là où je peux me ressourcer, plaisante-t-il. Plus sérieusement, je me réalise dans mon boulot et je me sens très bien dans ce que je fais. Le jour où ça va s'arrêter, je sais que cela va être difficile. Il va vraiment falloir anticiper. »

# JUMELAGE

## 35 ans d'amitiés, ça se fête !

UNE CINQUANTAINE D'ÉLUS ET CITOYENS DE LA CRAU ONT FAIT LE VOYAGE JUSQU'À VILLENEUVE LES 25, 26 ET 27 NOVEMBRE DERNIERS, AFIN DE CÉLÉBRER COMME IL SE DOIT LES 35 ANS DE JUMELAGE ENTRE LES DEUX VILLES. UN WEEK-END FESTIF, QUI S'EST ACHEVÉ SUR UN BILAN DES PLUS POSITIFS SELON LES ORGANISATEURS.

Conduits par son président Yvan Pasche, la commission de jumelage de Villeneuve et ses bénévoles ont mis sur pied plusieurs activités et animations pour accueillir leurs hôtes craurois tout au long de leur séjour. Après un apéro de bienvenue à la halle de La Tronchenaz le vendredi soir, la matinée du samedi a été consacrée à une visite de la ville, suivie d'un concert à l'Église Saint-Paul.

Une majorité de Craurois ont été hébergés auprès de familles d'accueil de la commune, avec lesquels ils ont pu profiter de se rendre au Marché de Noël de Montreux l'après-midi. Ceci, avant la partie officielle le soir au Restaurant l'Oasis et le traditionnel échange de cadeaux. La journée du dimanche a quant à elle été marquée par l'inauguration

d'un tonneau de 4'000 litres, offert par les autorités crauroises à la Commune de Villeneuve et placé à l'entrée du village. Un événement suivi d'un apéritif auquel était également conviée la population.

Les festivités se sont achevées sur le coup de 14h00 le dimanche après-midi, non sans que toutes et tous aient pris le temps de déguster à midi une fondue concoctée et à leur plus grande surprise, par les membres de la délégation crauroise à la Halle de la Tronchenaz. Relevons encore, dans les prochains événements, qu'une délégation de Villeneuve se rendra à La Crau en mai prochain, à l'occasion du week-end de l'Ascension pour faire perdurer les liens tissés entre les deux villes durant plus de trois décennies.



Pour célébrer ce 35ème anniversaire, le maire de La Crau, M. Christian Simon, a offert à la Commune de Villeneuve un tonneau de 4'000 litres avec une pompe à vin, lequel a été placé à l'entrée de Villeneuve, sur une bande de terrain à la hauteur du camping.

L'inauguration du tonneau a été suivie d'un apéritif auquel était conviée toute la population.



Certains Craurois ont profité de visiter le Marché de Noël de Montreux avec leurs familles hôtes le samedi après-midi. L'occasion de s'arrêter au passage sur quelques œuvres de l'exposition « Le Chat déambule » de Philippe Geluck.



## Vacances de ski à Anzère

Durant les relâches vaudoises, un groupe de jeunes craurois et leurs accompagnants ont rejoint le ski-club villeneuvois pour passer quelques jours à Anzère. L'ambiance était magnifique tout comme le soleil qui a régné en maître tout le long de la semaine. L'occasion pour le président de la commission de jumelage de passer une journée avec ces jeunes et d'apporter les salutations de la commune avec un petit cadeau souvenir pour les Craurois, des mille-feuilles pour le dessert et quelques bouteilles de vin. Un grand merci à Guillaume Rieser, chef de camp, et à sa maman Brigitte pour la confection des repas, ainsi qu'aux moniteurs de ski qui ont permis la réalisation de cet échange.

Distribution et échanges de cadeaux lors du repas officiel le samedi soir au Restaurant l'Oasis. La Mairie de La Crau s'est vue remettre une grande applique dessinée par l'artiste villeneuvois Roland Pellet. Une petite applique a également été offerte au président du comité de jumelage craurois. Les membres de la commission de jumelage de Villeneuve ont quant à eux reçu plusieurs paniers garnis de produits varois.



A leur plus grande surprise, les membres de la délégation crauroise ont été invités à concocter eux-mêmes la fondue pour le repas de midi le dimanche. Bonne humeur et rires garantis.

# SPORT

## « Être un champion dans la vie de tous les jours »

FONDÉ EN 2011 PAR TROIS COUSINS PASSIONNÉS DE LA DISCIPLINE, LE CLUB KRASNIQI TAEKWONDO NE CONNAÎT PAS LA CRISE. IL ACCUEILLE AUJOURD'HUI TOUJOURS PLUS DE JEUNES, POUR DES ENTRAÎNEMENTS SOIT À VILLENEUVE, SOIT À RENNAZ.



Des ceintures de couleurs différentes permettent d'identifier son niveau de progression. Huit ceintures sont nécessaires avant d'atteindre la ceinture noire.

Lorsque l'on entre dans la salle d'entraînement, une trentaine d'enfants entre 4 et 16 ans répètent avec intensité des mouvements de combat sous nos yeux et au rythme de leurs cris. Un exercice qui durera durant près d'une heure. Créé en octobre 2011 par deux frères, Bashkim et Mergim et leur cousin

Burim, le club Krasniqi Taekwondo a pour but l'enseignement du Taekwondo, un art martial d'origine sud-coréenne sans armes, dont le nom se traduit par « la voie du coup de pied et du coup de poing ». À ce jour, l'association compte près de 80 membres actifs de tout âge, des filles comme

des garçons. Elle est reconnue par la Fédération Suisse de Taekwondo, par les fédérations européenne et mondiale, ainsi que par Suisse Olympique (le taekwondo est devenu une discipline olympique en 2000, lors des JO de Sydney).

### Palmarès impressionnant

Plusieurs cours sont proposés chaque semaine au Collège de la Tour Rouge à Villeneuve, là où cette aventure a commencé, et dans le nouveau centre d'entraînement de Rennaz, ouvert il y a un an. Le taekwondo, un sport que les frères Bashkim et Mergim pratiquent depuis petits. « On avait un club de taekwondo en face de chez nous à Vevey, relate Bashkim. À la base, c'est notre frère aîné qui a commencé. Avec mon petit frère, on s'y est mis aussi et depuis, on n'a jamais arrêté ». Et avec succès. S'il est aujourd'hui entraîneur, instructeur, arbitre, coach international, Bashkim a également été le plus jeune pratiquant suisse à prendre part aux championnats internationaux de taekwondo, et ce, alors

qu'il n'était âgé que de huit ans. Il a aussi obtenu le titre de meilleur combattant suisse en 2008 et 2009 et a été entraîneur national de l'équipe du Kosovo. Suivant ses traces, Mergim a fait partie de l'équipe nationale suisse et de l'équipe nationale du Kosovo. À la suite de son frère, il a été nommé meilleur combattant suisse en 2010 et 2011 et est aujourd'hui entraîneur, instructeur et arbitre national 1ère classe.

### Indiqué à tout âge

Bien loin de se vanter de leur parcours, les deux cofondateurs mettent en avant les valeurs que cet art martial permet de transmettre aux élèves : à savoir le travail, la modestie, le respect de ses partenaires et le goût de l'effort. « C'est aussi un sport accessible à tous, homme, femme, jeune ou moins jeune. On peut le commencer à n'importe quel âge grâce aux différentes formes et techniques qu'il propose, poursuit Bashkim. On travaille sa condition physique, ses réflexes, sa coordination et sa concentration. On peut se



Depuis sa création en 2011, le club a collecté pas moins de 500 médailles. A droite Bashkim Krasniqi, accompagné de son frère Mergim.

défolder tout en canalisant ses émotions. » Un goût de l'effort qui semble payer. En 12 ans d'activité, l'école compte en effet plus de 500 médailles à son palmarès. Dans les résultats récents, le club a remporté la 2ème place par équipes des championnats suisses en novembre passé. « Nous avons présenté 26 athlètes et remporté 25 médailles, s'enthousiasme le cofondateur. L'an dernier, nous avons aussi qualifié un athlète, Abbas Hafaz, pour représenter la Suisse aux championnats d'Europe de Malte » (voir encadré). Un succès et un enthousiasme qui se reflètent également dans le nombre d'adhérents au club, une huitantaine aujourd'hui contre une quarantaine à la même période de l'an dernier.

« Tous ces résultats et cette fréquentation, c'est vrai que c'est une belle satisfaction, commente Bashkim. Mais ce qui compte pour nous, ce n'est pas tant cela. On est plus qu'un club. On est comme une famille. Les médailles, c'est bien, mais ça s'oublie vite. En revanche, si on permet aux jeunes de s'intégrer dans la société, de se dépasser et d'être des champions dans leur vie de tous les jours, ça, c'est autre chose. C'est surtout cela que l'on cherche à enseigner par le biais de notre école et association. »

■ Pour tous renseignements et contact : Krasniqi Taekwondo, [www.krasniqitaekwondo.ch](http://www.krasniqitaekwondo.ch), Bashkim Krasniqi : 076 823 64 67.

### **Abbas Hafaz, 14 ans, a été sélectionné pour représenter la Suisse lors des derniers championnats d'Europe de taekwondo à Malte. Interview.**

#### **Quand as-tu commencé le taekwondo ?**

J'ai commencé il y a huit ans. C'est mon papa qui m'a inscrit pour me faire une surprise.

#### **Qu'est-ce que tu aimes dans ce sport ?**

J'aime le côté physique, les différentes techniques de combat. Ça me fait du bien et ça m'aide aussi pour mes études. C'est un sport où on voyage beaucoup pour participer à des compétitions partout en Europe. Ça aussi je trouve chouette.

#### **Les entraînements ?**

Je m'entraîne au minimum 11 heures par semaine. Je me réveille aussi à 5

heures du matin tous les jours avant d'aller à l'école pour courir et avoir plus de physique et de force. Lorsque je me suis bien entraîné et que je gagne des tournois, je suis très content. Il faut se lancer à fond et tout donner, montrer qu'on mérite.

#### **Ton ambition au niveau sportif ?**

Mon rêve, c'est de devenir professionnel, d'être connu et d'avoir une belle vie.



# AGENDA

## De mars à mai 2023

### Mars

#### Jusqu'au 30 avril

Expo Harry  
OPENeSPACE, Grand-Rue 86,  
me et je, sa et di de 18h00 à 21h00

#### Mercredi 15

Jeux de groupe  
OPENeSPACE, Grand-Rue 86,  
de 17h00 à 18h30

Loto des Aînés de Villeneuve  
Grande salle du Collège Lac, 14h00

#### Du vendredi 17 au dimanche 19

Emballage perdu - Les Niaiseuses  
Café-théâtre de l'Odéon,  
ve et sa 20h30 et di 17h00

#### Samedi 18

Concert de l'Ensemble vocal Crescendo  
Temple de Villeneuve, 20h00

#### Les samedi 18 et dimanche 19

Exposition-Bourse  
Rail Club Riviera  
Halle de la Tronchenaz, sa 9h00 à 17h00 et  
di 10h00 à 16h00.

#### Dimanche 19

Découverte des simples (plantes) aux  
Grangettes  
OPENeSPACE, 9h00 à 15h00

#### Mercredi 22

Voyage improbable, CIE APOI  
Café-théâtre de l'Odéon, 19h30

#### Jeudi 23

Professeurs du CMVR en scène  
Fondation Silvia Waddilove,  
19h30, entrée libre

#### Samedi 25

Vide-dressing, boutique et marché à  
coffre-ouvert  
Place de la Gare de la Poste, dès 8h00

#### Dimanche 26

Tangora Trio joue Cendrars, fugues et  
inventions  
Les Concerts de Villeneuve  
Café-théâtre de l'Odéon,  
17h00, entrée libre, collecte à la sortie.

Froid moi ? Bain au lac en hiver  
(et thé réconfortant)  
OPENeSPACE, Grand-Rue 86,  
de 10h30 à 13h.

#### Jeudi 30

Professeurs du CMVR en scène  
Fondation Silvia Waddilove,  
19h30, entrée libre, collecte à la sortie

#### Vendredi 31

Rendez-vous Discothèque seniors  
La Soute, discothèque, de 17h00 à 20h00

### Avril

#### Samedi 1er

Visite guidée de Villeneuve  
Départ du Point i de Villeneuve, à 10h00  
Sur réservation uniquement

#### Les samedi 1er et dimanche 2

Bar à raclettes à la Terrasse  
Vignes Domaine Bertholet, sa soir et di midi  
Sur réservation

#### Mercredi 5 (jusqu'au 10 novembre)

Lancement de l'Exposition Nez en l'Air,  
bourg historique

#### Jeudi 6

Apéro à la terrasse  
(avec raclette sur réservation)  
Terrasse de la Cave Bertholet  
de 17h00 à 20h00

#### Vendredi 7

First Friday, Thème Pâques,  
Grand-Rue, dès 17h00

#### Samedi 8

Vide-dressing, boutique et marché à  
coffre-ouvert  
Place de la Gare de la Poste, dès 8h00

#### Dimanche 16

Découverte des simples (plantes) aux  
Grangettes  
OPENeSPACE, 9h00 à 15h00

#### Mercredi 19

Jeux de groupe  
OPENeSPACE, Grand-Rue 86, de 17h00 à  
18h30

#### Mercredi 26

Don du sang  
Grande salle du Collège Lac,  
de 16h30 à 19h30

#### Vendredi 28

Rendez-vous Discothèque seniors  
La Soute, discothèque, de 17h00 à 20h00

#### Du vendredi 28 au dimanche 30

Deux tickets pour le paradis,  
Cie Les Perd-Vers  
Café-théâtre de l'Odéon, ve et sa 20h30 et  
di 17h00

#### Samedi 29

Vide-dressing, boutique et marché à  
coffre-ouvert  
Place de la Gare de la Poste, dès 8h00

### Mai

#### Jeudi 4

Apéro à la terrasse  
Terrasse de la Cave Bertholet  
de 17h00 à 20h00

#### Vendredi 5

First Friday, Grand-Rue, dès 17h00

First Friday – thème FLOWER POWER  
Grand-Rue, dès 17h00

#### Du vendredi 5 au dimanche 7

Mon Isménie et les deux timides  
Café-théâtre de l'Odéon,  
ve et sa 20h30 et di 17h00

#### Samedi 6

Abbaye de l'Espérance, cérémonie et  
apéritif villageois  
Place de la Gare (halle de la Tronchenaz en  
cas de mauvais temps), dès 18h00

Visite guidée de Villeneuve  
Départ du Point i de Villeneuve, à 10h  
Sur réservation uniquement

#### Dimanche 7

Les Concerts de Villeneuve  
Christophe Liechti Quartet  
Temple de Villeneuve, 17h00,  
entrée libre, collecte à la sortie

#### Jeudi 11

Concert de l'Orchestre Da Chiesa  
Temple de Villeneuve, 20h00

#### Du jeudi 11 au dimanche 14

L'aigle prodige,  
Cie Les Joyeux de la Couronne  
Café-théâtre de l'Odéon, je, ve et sa 20h30  
et di 17h00

#### Samedi 13

Bosansko Sijelo (soirée bosniaque)  
Halle de la Tronchenaz, dès 19h00

Vide-dressing, boutique et marché à  
coffre-ouvert  
Place de la Gare de la Poste, dès 8h00

#### Du mardi 16 au jeudi 18

Cirque Helvetia  
Place de l'Ouchettaz (parking de la  
Tronchenaz en cas de mauvais temps)

#### Dimanche 21

Découverte des simples (plantes) aux  
Grangettes  
OPENeSPACE, 9h00 à 15h00

#### Vendredi 26

Rendez-vous Discothèque seniors  
La Soute, discothèque, de 17h00 à 20h00

#### Samedi 27

Vide-dressing, boutique et marché à  
coffre-ouvert  
Place de la Gare de la Poste, dès 8h00

#### Samedi 27 et dimanche 28

Caves Ouvertes Vaudoises  
Dégustation de vins dans les  
caves participantes  
Voir programme sur  
[www.ovv.ch/caves-ouvertes](http://www.ovv.ch/caves-ouvertes)

#### Dimanche 28

Froid moi ? Bain au lac en hiver (et thé  
réconfortant)  
OPENeSPACE, Grand-Rue 86, de 10h30 à  
13h00

Pour l'agenda complet des  
manifestations, nous vous  
remercions de vous référer au  
site de votre commune :  
[www.villeneuve.ch](http://www.villeneuve.ch) ou de vous  
renseigner au point i, Place de la  
Gare 5, 021 962 84 81.

### Dates des prochains Conseils communaux :

Jeudi 23 mars à 20h00  
Jeudi 11 mai à 20h00  
Jeudi 22 juin à 18h00

▪ **Ouvertes au public, les  
séances ont lieu à la Maison  
de Ville.**

Prochaine parution du  
Villeneuve Info :  
juin 2023